

# Le conseil municipal de Morlaix souhaite la ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires

Lecture : 1 minute.

**Le conseil municipal de Morlaix a adressé le vœu, en cette fin d'année 2021, au Président de la République de ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires.**

Il apparaît comme le grand vœu de fin d'année du conseil municipal de Morlaix. Jeudi 16 décembre, la dernière délibération s'est en effet portée sur la demande au Président de la République et au gouvernement « d'engager le processus de ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU le 7 juillet 2017 ».

Dans sa présentation, le premier adjoint, Ismaël Dupont, a notamment argué de la préoccupation de « la lourde menace de destruction massive et systématique que les armes nucléaires font peser au-dessus des peuples et de l'humanité ». Et estimé que « la modernisation et le renforcement de notre armement nucléaire représente en outre un coût annuel exorbitant pour le budget de l'État alors que de nombreux services publics mériteraient d'être mieux financés (hôpital public, école, universités, collectivités...) ».

PUBLICITÉ



La demande a été approuvée, moins les trois abstentions portées par le conseiller d'opposition Georges Aurégan et ses deux pouvoirs.